



Ministère des Solidarités et de la Santé

[Accueil](#) > [Prévention en santé](#) > [Les antibiotiques : des médicaments essentiels à préserver](#) >

[Des politiques publiques pour préserver l'efficacité des antibiotiques](#) > **Lutte et prévention en France**

Lutte et prévention en France

mise à jour : **19.11.19**

Le gouvernement a souhaité intensifier la politique de maîtrise de l'antibiorésistance menée depuis les années 2000 en lançant en novembre 2016 un programme interministériel de maîtrise de l'antibiorésistance. Ce programme est construit autour de 5 axes : mieux sensibiliser le public, mieux utiliser les antibiotiques, davantage soutenir la recherche et l'innovation et, enfin, renforcer la surveillance et l'engagement de la France dans la lutte internationale contre l'antibiorésistance.

Depuis les années 2000, la France a entrepris de maîtriser l'antibiorésistance en lançant plusieurs plans ministériels en santé humaine et animale. Selon la démarche « One Health » recommandée en 2015 par l'Organisation Mondiale de la Santé, a été lancée en 2016 une action coordonnée associant santé humaine, animale et environnementale.

La feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance

En France, en 2016, la consommation d'antibiotiques restait de 40% supérieure à celle de la moyenne de nos voisins européens, et 3 fois supérieure à celle des Pays-Bas. Cette surexposition aux antibiotiques accroît le risque de développement des résistances bactériennes.

Ainsi à la demande du Premier ministre, le premier Comité Interministériel pour la Santé (CIS) a été consacré en 2016 à la préparation et à l'adoption d'une **feuille de route interministérielle visant à maîtriser l'antibiorésistance**.

S'appuyant sur les recommandations du groupe de travail spécial coordonné par le Dr Carlet, celle-ci se compose de 40 actions réparties en 13 mesures phares :

13 mesures pour maîtriser l'antibiorésistance

Sensibilisation et communication auprès du grand public et des professionnels de santé

Mesure 1 • Lancer le premier programme national intersectoriel de sensibilisation à la prévention de l'antibiorésistance

Mesure 2 • Améliorer l'accès à l'information et l'engagement citoyen en faveur de la maîtrise de l'antibiorésistance

Formation des professionnels de santé et bon usage des antibiotiques

Mesure 3 • Apporter une aide à la juste prescription des médicaments par les professionnels de santé humaine et animale

Mesure 4 • Inciter les professionnels de santé à la juste prescription en renforçant son encadrement

Mesure 5 • Encourager un bon usage des antibiotiques

Mesure 6 • Améliorer l'adoption par les professionnels et le public des mesures de prévention efficaces en santé humaine et animale

Recherche et innovation en matière de maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 7 • Structurer et coordonner les efforts de recherche, de développement et d'innovation sur l'antibiorésistance et ses conséquences

Mesure 8 • Faire converger le soutien à la recherche et l'innovation en renforçant le partenariat public-privé

Mesure 9 • Valoriser et préserver les produits contribuant à la maîtrise de l'antibiorésistance

Mesurer et surveiller l'antibiorésistance

Mesure 10 • Améliorer la lisibilité de la politique nationale de surveillance de l'antibiorésistance et des consommations antibiotiques et de ses résultats

Mesure 11 • Développer de nouveaux indicateurs et outils de surveillance par une meilleure exploitation des bases de données

Gouvernance et politique intersectorielles de maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 12 • Renforcer la coordination interministérielle de la maîtrise de l'antibiorésistance

Mesure 13 • Coordonner les actions nationales avec les programmes européens et internationaux afin de conforter le rôle moteur de la France dans la maîtrise de l'antibiorésistance

La mise en œuvre de cette feuille de route, d'abord orchestrée par un délégué ministériel à l'antibiorésistance, l'est maintenant par une Cheffe de Projet national Antibiorésistance et pilotée par les différents ministères et agences concernés.

Les actions concernant la santé humaine sont en partie intégrées dans le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (Propias), celles concernant la santé animale sont intégrées dans le plan EcoAntibio2.

- ▶ Consultez le [programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins \(Propias\)](#)
- ▶ Consultez le [plan ecoAntibio2](#)

Par ailleurs, la [Stratégie Nationale de Santé 2018-2022](#) comprend un chapitre sur la préservation de l'efficacité des antibiotiques.

Quatre objectifs majeurs dans la lutte contre l'antibiorésistance

- ▶ Sensibiliser la population aux risques de l'antibiorésistance
- ▶ Améliorer l'usage des antibiotiques
- ▶ Soutenir et approfondir la recherche en matière d'antibiorésistance
- ▶ Renforcer la surveillance de l'engagement de la France dans la lutte internationale contre l'antibiorésistance

Avant cette feuille de route pour la maîtrise de l'antibiorésistance, trois plans se sont succédés depuis les années 2000 : deux plans nationaux pour préserver l'efficacité des antibiotiques entre 2001-2005 puis 2007-2010 puis le [plan national 2011-2016 d'alerte sur les antibiotiques](#).

Les événements de sensibilisations sur l'antibiorésistance et le bon usage des antibiotiques

Les colloques interministériels :

Le Ministère des Solidarités et de la Santé, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation organisent chaque année un colloque sur la lutte contre l'antibiorésistance dans les domaines humain, vétérinaire et environnemental.

Ce colloque se déroule lors de la semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques organisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de la journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques, mise en place à l'initiative du centre européen de prévention et contrôle des maladies (ECDC) et soutenue par la Commission Européenne, fin novembre.

→ Consultez les programmes et les présentations :

- ▶ Colloque novembre 2019 : "[Antibiorésistance - La surveillance : des données pour l'action](#)"
- ▶ Colloque novembre 2018 : "[Antibiorésistance : enjeux et besoins en recherche et innovation](#)"
- ▶ Colloque novembre 2017 : "[Quelle communication sur l'antibiorésistance](#)"
- ▶ Colloque novembre 2016 : "[Enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire et dans l'environnement](#)"
- ▶ Colloque novembre 2015 : "[La démarche « une seule santé » appliquée à l'antibiorésistance : le temps des actions](#)"
- ▶ Colloque novembre 2014 : "[L'antibiorésistance chez l'homme et l'animal](#)"

A l'occasion de ces journées, des outils pédagogiques sont proposés par les agences, les réseaux et autres acteurs de la lutte contre l'antibiorésistance.

→ Consultez le document de synthèse de l'évolution des consommations d'antibiotiques et des résistances produit par Santé publique France, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et l'Assurance maladie : "[Consommation d'antibiotiques et résistance aux antibiotiques en France : soyons concernés, soyons responsables](#)"

→ Consultez [les documents pédagogiques](#) élaborés par le réseau national de prévention des infections associées aux soins (CPIas)

Chaque année, à l'occasion de la journée européenne sur l'antibiorésistance, l'Anses consacre une journée à l'état des lieux et à la prospective sur la résistance aux antibiotiques et à ses implications en santé animale et dans l'environnement, et par extension en santé humaine.

→ Pour plus d'information, consultez [les présentations faites lors de ces rencontres](#)

[Des antibiotiques à l'antibiorésistance](#)

[Des politiques publiques pour préserver l'efficacité des antibiotiques](#)

[Lutte et prévention en France](#)

[La mobilisation européenne et internationale dans la lutte contre la résistance aux antibiotiques](#)

[Les actions de sensibilisation européennes et internationales](#)

[Documents de synthèse présentant la stratégie nationale de lutte contre l'antibiorésistance](#)

[Professionnels de santé](#)

Dans cet article

[La feuille de route interministérielle de maîtrise de l'antibiorésistance](#)

[Les événements de sensibilisations sur l'antibiorésistance et le bon usage des antibiotiques](#)

Documents

PDF **Logo antibiotiques** [Téléchargement \(1.5 Mo\)](#)

Documents de référence

PDF **Feuille de route de maîtrise de l'antibiorésistance** [Téléchargement \(850.1 ko\)](#)

PDF **Feuille de route de maîtrise de l'antibiorésistance (ENG)** [Téléchargement \(306.2 ko\)](#)

PDF **Synthèse : Feuille de route antibiorésistance** [Téléchargement \(1.1 Mo\)](#)

PDF **Communiqué de presse « Maîtrise de l'antibiorésistance : lancement d'un (...)** [Téléchargement \(157.7 ko\)](#)

PDF **Rapport Carlet - Préservation des antibiotiques** [Téléchargement \(4.6 Mo\)](#)

PDF **Rapport Carlet - Préservation des antibiotiques (ENG)** [Téléchargement \(1.9 Mo\)](#)